

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

Association FFvolley

2-4, rue des Sarrazins

94000 – CRETEIL

Siret N° 784 406 126 00044

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FFvolley relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes relative au paragraphe suivant dans les annexes :

- Le paragraphe portant sur les « Evénements significatifs de l'exercice » notamment les mentions spécifiques sur les provisions pour risque et charge comptabilisées au 31/12/2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les produits et charges de la saison sportive en cours à la clôture de l'exercice (cf. annexe, préambule page 16, notes « Produits constatés d'avance »).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris , le 9 mai 2025

Présence Audit & Conseils sas

Le Commissaire aux Comptes

Représenté par



Yoann AMZALAG



Association FFvolley
2 - 4 RUE DES SARRAZINS

94000 CRETEIL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	380 206	335 263	44 943	129 839
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	910 600		910 600	910 600
	Constructions	3 648 885	524 560	3 124 326	3 190 091
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 297 506	804 092	493 414	234 303
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	400		400	400
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		6 237 597	1 663 915	4 573 682	4 465 233
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	85 275	30 697	54 578	58 541
	Avances et Acomptes versés sur commandes	42 426		42 426	39 477
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	666 317	60 250	606 066	468 100
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 402 193		1 402 193	2 298 620
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 056 499		3 056 499	3 054 814
	DISPONIBILITES	3 256 675		3 256 675	1 660 900
	Charges constatées d'avance	136 183		136 183	406 457
	TOTAL (II)	8 645 568	90 947	8 554 621	7 986 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		14 883 165	1 754 862	13 128 303	12 452 141
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				33 794	

Mission de présentation-voir attestation

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 725 462	2 587 014
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	300 000	300 000
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	787 594	138 447
	Total des fonds propres (situation nette)	3 813 056	3 025 462
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 332 937	1 377 821
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 332 937	1 377 821
	Total des fonds propres	5 145 993	4 403 283
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 000	53 316
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	4 000	53 316
Provisions	Provisions pour risques	70 000	70 000
	Provisions pour charges	585 860	151 280
	Total des provisions	655 860	221 280
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	302 624	1 902 983
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 011 080	760 873
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 416 532	740 571
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	634 516	815 319
	Produits constatés d'avance	3 957 698	3 554 517
	Total des dettes	7 322 450	7 774 262
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		13 128 303	12 452 141
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		787 594,48	138 447,32
(1) Dont à moins d'un an		7 140 240	6 109 668
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Mission de présentation-voir attestation

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	5 557 219	4 785 581
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	10 636	22 388
	dont ventes de dons en nature		5 751
	Ventes de prestations de service	2 456 480	2 767 803
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 695 065	3 370 251
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	171 462	132 950
	Utilisations des fonds dédiés	49 316	94 956
	Autres produits	5 020 031	4 149 295
Total des produits d'exploitation		15 960 210	15 323 224
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	37 339	4 297
	Variation de stock	31 761	(5 058)
	Achats de matières et autres approvisionnements	381	
	Variation de stock	(39 456)	7 428
	Autres achats et charges externes	8 390 281	9 984 420
	Aides financières	580 354	519 824
	Impôts, taxes et versements assimilés	183 614	154 488
	Salaires et traitements	2 796 165	2 133 319
	Charges sociales	605 303	580 113
	Dotation aux amortissements et dépréciations	371 119	310 575
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		49 316
	Autres charges	1 963 913	1 677 616
Total des charges d'exploitation		14 920 776	15 416 340
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 039 434	(93 116)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 039 434	(93 116)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	21 715	53 264
	Autres intérêts et produits assimilés	106 071	18 379
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2 750	1 514
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	130 536	73 157
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	40 179	17 558
	Différences négatives de change	973	2 923
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	41 152	20 481
RESULTAT FINANCIER		89 384	52 676
RESULTAT COURANT avant impôts		1 128 818	(40 440)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	98 833	151 069
	Sur opérations en capital	100 290	69 581
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	151 280	190 000
	Total des produits exceptionnels	350 403	410 650
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	102 690	79 572
	Sur opérations en capital	1 872	910
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	587 064	151 280
	Total des charges exceptionnelles	691 626	231 762
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(341 223)	178 888
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		16 441 148	15 807 030
TOTAL DES CHARGES		15 653 554	15 668 583
EXCEDENT ou DEFICIT		787 594	138 447
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		345 170	224 460
TOTAL		345 170	224 460
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		345 170	224 460
TOTAL		345 170	224 460
Mission de présentation-voir attestation			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 128 303** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **16 441 148** euros et un total **charges** de **15 653 554** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **787 594** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **28/03/2025** par les dirigeants de l'association

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

En vertu de l'agrément qui lui a été délivré par le Ministre chargé des sports et de la délégation accordée, la FFVolley participe à la mise en oeuvre des missions de service public relatives à l'organisation générale, au développement des disciplines du Volley, et a corollairement pour objet, de permettre, d'organiser, d'encourager et de développer la pratique du Volley sous toutes ses formes.

Les moyens d'actions de la FFVolley pour l'exécution de son objet et de ses missions sont notamment :
L'organisation de compétitions sportives, la délivrance de titres sportifs, l'élaboration de règlements relatifs à son objet.

La FFVolley se compose d'associations sportives affiliées.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Lors de l'arrêt de ces comptes, il a été retenu les principes comptables suivants :

Les produits des licences, redevances clubs, affiliations clubs, pour la saison 2024/2025 ont été retenus pour 50% de leur montant encaissé à percevoir.

Les charges récurrentes mais engagées jusqu'à la fin de la saison 2024/2025, ont été provisionnées à 50% de leur coût estimé.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Constructions	30 à 50 ans
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
Installations, agencements	5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Matériels divers	3 à 8 ans

Le bâtiment de Créteil a été amorti sur une durée de 50 ans depuis février 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Événements significatifs de l'exercice

La provision pour risques de 70.000 euros au 31/12/2024 est inchangée par rapport à l'exercice précédent. Elle correspond à un risque lié à un prud'hommes pour 60.000 euros et pour 10.000 euros aux honoraires liés à ce litige.

La provision pour charges au 31 décembre 2023 a été reprise sur l'exercice pour un montant de 151.280 euros. Une provision pour le congrès 2025 a été constatée pour un montant de 50.000 euros ainsi qu'une provision pour remise clubs saison 2024/2025 pour un montant de 80.000 euros.

Pour donner suite aux JO 2024 et pour renforcer le rayonnement ainsi que le projet sportif de la FF Volley pour les prochaines échéances, une candidature a été déposée en septembre 2024 pour l'organisation en 2026&2027 des phases de poules de la VNL (Volleyball Nation League). Cette candidature a été validée et acceptée et le contrat correspondant sera signé au cours de l'exercice 2025. Il est à noter qu'au-delà des retombées financières et sportives attendues, sur la base de nos données historiques et de nos projections, une perte globale (sur les deux années 2026&2027) est anticipée pour cet événement. Cette dernière a été estimée sur la base des éléments en notre possession et à notre meilleure connaissance à date à un montant de 250 000 euros. Notre approche a consisté à considérer ce projet comme un projet à long terme, présentant une perte à terminaison que nous avons choisi de provisionner, conformément à ce qui a été exposé précédemment. Cette provision pour perte à terminaison fera l'objet d'une réévaluation sur les prochains exercices comptables.

Au cours du conseil d'administration du 27 et 28 avril 2024, le président a proposé que la fondation porte le nom de Pierre Mercier et qu'elle sera financièrement alimentée par le fonds d'action plus une dotation financière de la FFvolley décidée en fin 2024. Le montant du don décidé en fin d'année 2024 a été enteriné en tout début d'exercice 2025 et donne lieu dans nos comptes à une provision de 200.000 euros.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Engagement de retraite

Le code du travail et la convention collective dont dépend l'entité prévoient des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et Méthodes Comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.4 %
- Taux de croissance des salaires : 3%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : Table TG 05
- Taux de charges sociales : 55 % pour la catégorie cadres et 48 % pour la catégorie non cadres

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés est de 225.074 euros

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	389 026		15 405		24 226	380 206
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	389 026		15 405		24 226	380 206
CORPORELLES	Terrains	910 600					910 600
	Constructions sur sol propre	3 648 885					3 648 885
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	338 568		169 197			507 765
	Matériel de transport	26 801					26 801
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	356 151		154 852		27 966	483 037
	Emballages récupérables et divers	238 304		81 075		39 476	279 903
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 519 309		405 124		67 442	5 856 991
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	400					400
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400					400
TOTAL		5 908 735		420 529		91 668	6 237 597

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	259 187	100 302	24 226	335 263
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	259 187	100 302	24 226	335 263
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	458 795	65 765		524 560
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	299 800	22 941		322 741
	Matériel de transport	6 756	6 700		13 456
	Matériel de bureau, mobilier	255 448	70 344	26 094	299 697
	Emballages récupérables et divers	163 516	44 156	39 476	168 197
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 184 315	209 906	65 569	1 328 652
TOTAL		1 443 502	310 208	89 796	1 663 915

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	70 000			70 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	151 280	585 860	151 280	585 860
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	221 280	585 860	151 280	655 860
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	19 039	30 697	19 039	30 697
	Sur comptes clients, usagers	39 533	31 418	10 701	60 250
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	58 572	62 115	29 740	90 947
TOTAL GENERAL		279 852	647 975	181 020	746 807
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			62 115 585 860	29 740 151 280	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	33 794		33 794
	Autres créances clients, usagers	632 523	632 523	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	892 273	892 273	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	225 874	225 874	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	284 046	284 046	
	Charges constatées d'avance	136 183	136 183	
TOTAL DES CREANCES		2 204 693	2 170 899	33 794
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	302 624	120 415	182 209	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 011 080	1 011 080		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	1 176 478	1 176 478		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	178 483	178 483		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 504	42 504		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 067	19 067		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	634 516	634 516		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 957 698	3 957 698		
TOTAL DES DETTES		7 322 450	7 140 240	182 209	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 600 359			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Mission de présentation-voir attestation

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	2 587 014		138 447		2 725 462
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	300 000				300 000
Autres réserves					
Report à nouveau		138 447	(138 447)		
Excédent ou déficit de l'exercice	138 447	(138 447)	787 594		787 594
Situation nette	3 025 462		787 594		3 813 056
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 377 821		55 800	100 684	1 332 937
Provisions réglementées					
TOTAL	4 403 283		843 394	100 684	5 145 993

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
ANS - Statisticien							
ANS - Plateforme digitale							
ANS - My coach							
ANS - Relations internationales	4 000					4 000	
ANS - Pluri developpement							
Fonds dotation I Collet							
Fonds dotation Paris 2024	8 816		8 816				
ANS - Transformation numérique	32 000		32 000				
Mission affaires direction Tunisie 2023	8 500		8 500				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	53 316		49 316			4 000	

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2024
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	1 498 800	55 800	1 894	1 552 706
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	1 498 800	55 800	1 894	1 552 706
Quotes-parts virées au compte de résultat	120 979	98 790		219 769

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		2 418 600	276 465			2 695 065
Subventions d'investissement			53 906			53 906
TOTAL		2 418 600	330 371			2 748 971

SUBVENTIONS INDIRECTES :

Ces subventions ne sont pas financièrement comptabilisées par la Fédération.

- . Aides personnalisées : 140.000 Euros pour 12 mois
- . Mise à disposition par l'Etat de personnel : 36 personnes

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	345 170	224 460
	345 170	224 460
Total	345 170	224 460

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole Le personnel bénévole représente 250 personnes pour un total d'heures estimé à 17.185	345 170	224 460
	345 170	224 460
Mission de présentation-voir attestationTotal	345 170	224 460

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 085	140 870	446 214	316,7
Dettes fiscales et sociales	1 258 159	550 117	708 042	128,7
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	263 412	285 000	(21 588)	-7,57
TOTAL	2 108 655	975 987	1 132 668	116,0

Charges à payer (détail) au 31/12/2024

Libellé	Montant
FOURNISSEURS	550 251
FOURNISSEURS ARBITRES	36 833
PROVISION CONGES PAYES	110 620
PROVISION SALAIRES A PAYER	1 065 858
PROVISION CHARGES SUR CP ET SALAIRES A PAYER	80 579
CVAE	1 102
DIVERS CHARGES ORGANISATION	242 087
DIVERS CHARGES A PAYER	21 325
Totalisation	2 108 655

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	136 183	406 457	(270 273)	-66,49
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	136 183	406 457	(270 273)	-66,49

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
LNv ENGAGEMENT 2025	01/01/2025	31/12/2025	32 725		
AIAC ASSURANCE	01/01/2025	28/02/2025	20 883		
TICKETS RESTAURANT	01/01/2025	31/01/2025	20 556		
ACHAT TEXTILE	01/01/2025	31/12/2025	20 000		
SAGE ASSISTANCE	01/01/2025	21/11/2025	7 293		
AUTRES CHARGES	01/01/2025	31/12/2025	34 726		
Totalisation			136 183		

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	3 961 698	3 607 833	353 865	9,81
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	3 961 698	3 607 833	353 865	9,81

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2024

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
LICENCES	01/01/2025	30/06/2025	2 573 633		
TRANSFERTS	01/01/2025	31/12/2025	124 360		
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT	01/01/2025	31/12/2025	812 898		
REDEVANCES ARBITRAGE	01/01/2025	31/12/2025	275 072		
AFFILIATION	01/01/2025	31/12/2025	98 217		
ASSURANCE LICENCES	01/01/2025	31/12/2025	37 494		
FORMATION ENTRAINEUR	01/01/2025	31/12/2025	12 794		
AUTRES	01/01/2025	31/12/2025	23 230		
FONDS DEDIES	01/01/2025	31/12/2025	4 000		
Totalisation			3 961 698		

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	209 523	221 578	(12 056)	-5,44
Autres créances	271 343	2 060 182	(1 788 839)	-86,83
TOTAL	480 866	2 281 760	(1 800 894)	-78,93

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2024

Libellé	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	209 523
LICENCES	160 000
SUBVENTIONS	80 000
AUTRES PRODUITS	19 561
FOURNISSEURS AVOIRS A OBTENIR	11 782
Totalisation	480 866